

## PortNet

# La course à la compétitivité se poursuit

● Les débats de la troisième conférence annuelle du guichet unique PortNet ouvrent la voie à une nouvelle étape dans le partenariat public-privé en matière de facilitation des procédures du commerce extérieur. Les trois conventions signées ce mardi à Rabat devront se traduire par l'apparition de nouveaux services dématérialisés et par conséquent une nouvelle amélioration du commerce transfrontalier et du climat des affaires au Maroc.

En matière de dématérialisation des procédures du commerce extérieur, beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. C'est le constat qui ressort des travaux de la troisième Conférence annuelle du guichet unique PortNet, tenue mardi 12 décembre à Rabat. Plus de 400 participants issus du public comme du privé ont pris part à cette nouvelle édition placée sous le thème : «*Guichet unique virtuel, défis et opportunités pour la compétitivité des opérateurs économiques*». La facilitation des formalités du commerce extérieur est l'un des principaux facteurs déterminants de la compétitivité de l'entreprise et de l'économie marocaines. Pour accélérer la cadence et atteindre les niveaux de numérisation observés chez les pays développés, Abdelaziz Mantrach, vice-président de l'Asmex, appelle à définir un plan d'action national impliquant une participation équilibrée entre le secteur privé et celui public, dont la vocation consiste à appuyer les organes impliqués dans le processus de réalisation des opérations de commerce extérieur. «*Le guichet unique doit bénéficier d'une volonté politique très forte. Il est urgent de mettre en place une liasse unique via PortNet, à l'export comme à l'import, valable pour toutes les administrations et associée à l'ensemble des documents requis*», suggère Mantrach, par ailleurs président de l'Association professionnelle des agents et courtiers navals du Maroc (APRAM). Ce dernier soulève par la même occasion la problématique des ressources humaines et maté-



●●●  
L'objectif est d'atteindre un délai moyen de passage des marchandises au port à 4 jours au lieu de 7 aujourd'hui.

rielles (manque de scanners performants dans certains ports, non respect du décret installant le travail en trois shifts au port de Casablanca, etc.). Le délai moyen de passage des marchandises au

Pour cela, il avance l'idée de créer un forum public/privé afin d'échanger et d'analyser les indicateurs de performance de chacun des intervenants.

### Rupture inévitable

À la tête d'une banque très en avance sur le digital, pour ne pas citer CIH Bank, occupant également la fonction de président de la commission «*Climat des affaires*» à la CGEM, Ahmed Rahhou laisse observer que le commerce extérieur est l'un des domaines où la digitalisation a joué un rôle de premier plan. Encore faut-il, insiste-t-il, distinguer entre dématérialisation et informatisation. «*La logique de rupture est nécessaire. Sinon à quoi*

**PortNet enregistre 28.527 clients exportateurs et importateurs.**

port étant situé à 7 jours, Mantrach estime qu'il est temps de se fixer un objectif ambitieux quitte à réduire ce délai à seulement 4 jours.

### Amélioration des prestations

La troisième édition de la Conférence annuelle du Guichet unique PortNet a été marquée par la signature de trois conventions en présence du ministre de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, Abdelkader Amara. La première associant l'administration des douanes, l'ONSSA et PortNet S.A. Elle fixe un cadre de partenariat notamment en matière d'échange électronique via PortNet des données relatives au contrôle à l'importation entre les systèmes BADR et SIPS. La deuxième convention implique à la fois l'administration des douanes, l'ANRT et PortNet S.A., portant sur l'échange de données et la gestion dématérialisée des agréments des matériels de télécommunications. La troisième et dernière convention a été initiée par l'Association des Freight Forwarders du Maroc (AFFM) et PortNet S.A. Elle vise, entre autres, à accompagner la mise à niveau des freight forwarders et à améliorer leur activité sur les plans réglementaire, technique et financier.

sert d'informatiser si l'on garde les mêmes procédures», s'interroge Rahhou qui appelle à ouvrir le chantier de la digitalisation de la réglementation ainsi que celui de la codification. Les ordinateurs, dit-il, doivent parler le même langage, l'expérience de l'Identifiant commun des entreprises est citée en exemple. En revanche, la gestion du changement, avertit Rahhou, peut être l'un des facteurs bloquants pour la numérisation. «*Pour réussir la rupture, il est important de mobiliser le budget nécessaire au coaching et à la conduite du changement*», soutient le président du CIH. Pour Nadia Laraki, présidente de PortNet S.A et DG de l'Agence nationale des ports, le projet de guichet unique constitue un défi puisqu'il fallait faire converger les acteurs du commerce extérieur autour d'objectifs communs, en atténuant au maximum les contradictions et les divergences de positions. Les progrès réalisés par le Maroc ces dernières années, y compris au niveau du classement Doing business de la Banque mondiale, en particulier pour ce qui concerne l'indicateur du commerce transfrontalier, attestent du rôle majeur rempli par la plateforme PortNet. Celle-ci s'impose de plus en plus comme une solution efficace et incontournable pour la simplification des procédures du commerce extérieur. Les derniers chiffres annoncés en marge de la Conférence de Rabat par le DG de PortNet S.A., Jalal Benhayoune, font état de 32.858 usagers, 28.527 clients (essentiellement des exportateurs et des importateurs) et pas moins de 30 procédures dématérialisées à ce jour. La plateforme permet d'échanger 16 millions de messages EDI et plus de 349 millions de pages visitées tous les ans. ●

PAR **WADIE EL MOUDEN**  
w.elmouden@leseco.ma